



## → Invitation presse

Pour le mardi 8 décembre 2009

# **CHARTE REGIONALE DES ESPACES CÔTIERS : L'Association des Ports de plaisance de Bretagne, Nautisme en Bretagne et De Navigatio s'engagent lors du Nautic 09**

**La Bretagne est la première Région française à se doter d'une politique pour la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) : la charte des espaces côtiers bretons. Alors que la mise en œuvre de ce document de référence requiert l'implication de tous les acteurs du littoral, près de 120 professionnels de la mer et du tourisme, élus, associations et scientifiques se sont engagés auprès de Jean-Yves Le Drian pour porter ce projet d'avenir. En signant la charte des espaces côtiers bretons, mardi 8 décembre, l'Association des Ports de plaisance de Bretagne, Nautisme en Bretagne et l'association De Navigatio affirment leur volonté de contribuer à une gestion durable du littoral breton, ambition partagée par un grand nombre d'acteurs breton.**

Pêche, conchyliculture, construction navale, biotechnologies mais aussi tourisme, loisirs ou constructions immobilières, toutes ces activités ont un impact sur l'espace côtier. Alors que 95% de sa population vit à moins de 60 km de la mer, en Bretagne -plus qu'ailleurs- chacun a un rôle à jouer pour préserver et valoriser la zone côtière. Cependant, la Région Bretagne a bien compris que, les intérêts recherchés étant souvent contradictoires, seules des actions cohérentes menées avec une vision d'ensemble partagée permettront le développement durable de la zone côtière. C'est en ce sens qu'elle a initié la mise en œuvre de la Charte des espaces côtiers bretons.

L'adoption de la charte par les élus régionaux et son lancement, en avril 2008, n'était que la première étape d'un processus qui s'inscrit dans la durée, et dont l'objectif est de mobiliser et de faire collaborer l'ensemble des acteurs autour d'actions en faveur d'un développement durable de la zone côtière bretonne.

Signature de la Charte des Espace côtiers avec l'Association des Ports de plaisance de Bretagne, avec Nautisme en Bretagne et avec De Navigatio.

**Mardi 8/12 à 14h30 au Nautic 09 de Paris – Porte de Versailles  
Espace Bretagne Hall1 / N92**

en présence de :

**Janick Moriceau**, Vice-présidente de la Région Bretagne chargée de la mer,  
**Mikael Quernez**, Président de l'Association des Ports de plaisance de Bretagne,  
**Alain Gourmelen**, Président de Nautisme en Bretagne,  
et **Hervé La Prairie**, Président de l'association De Navigatio.



**De Navigatio**  
Une relation durable entre l'homme et la mer



Contacts Région : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96

**Conseil régional de Bretagne**

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

[www.bretagne.fr](http://www.bretagne.fr)